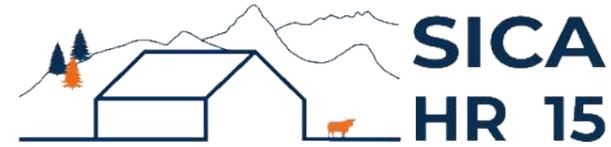


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **MAISONNEUVE Nicolas**
Lagarde
15310 St-CERNIN

Localisation
du projet : **Lagarde**
15310 SAINT-CERNIN

Description du projet de construction

1- Construction d'une stabulation avec aires et pacs paillées pour vaches allaitantes ainsi que d'une partie stockage fourrage et un local technique.

2 - Implantation d'une centrale photovoltaïque sur l'ensemble du bâtiment.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-12

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Philippe HERNANDEZ

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 30/11/2023

Dessiné par:

Marion ARMANDET

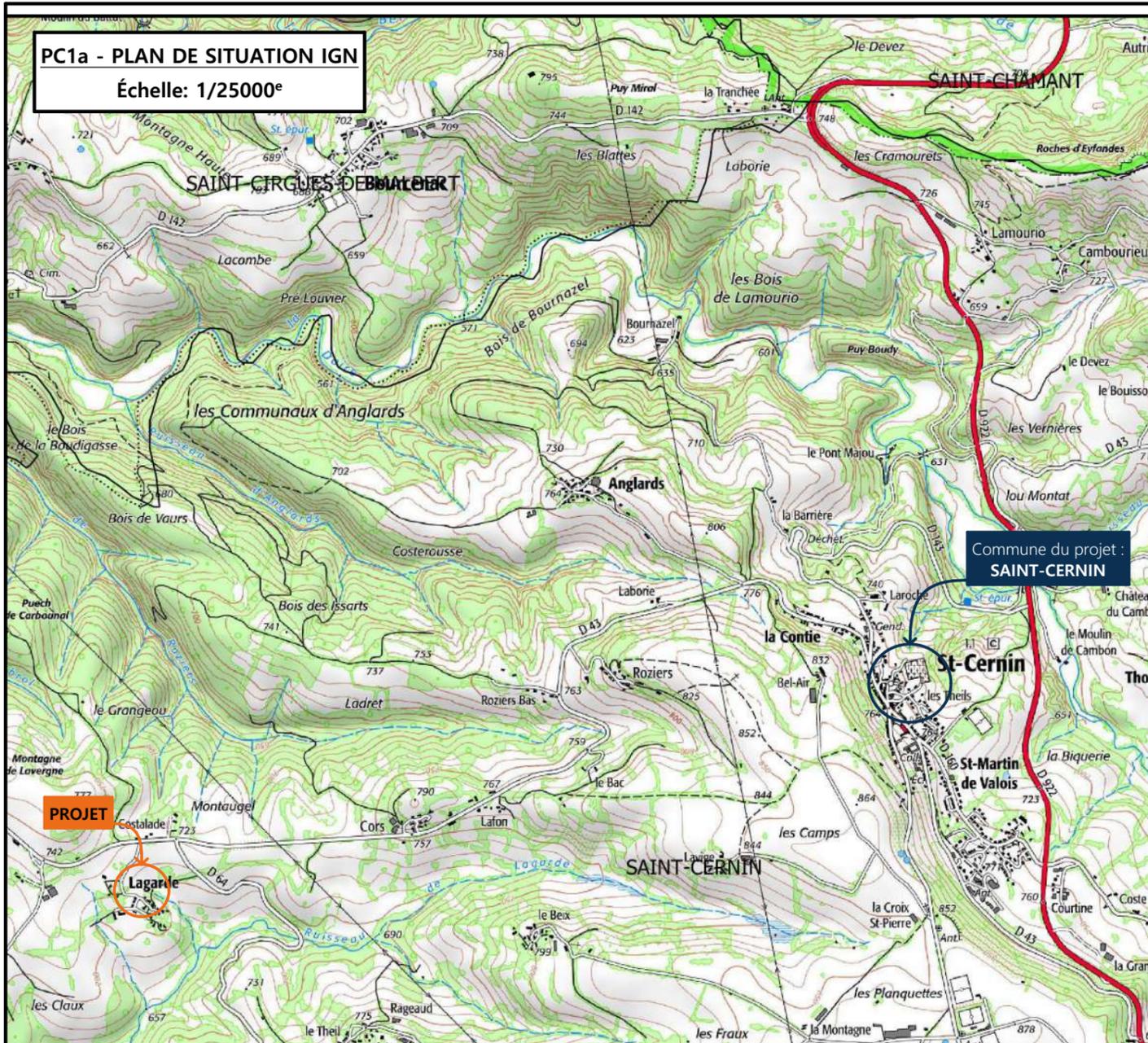
N° Client: 1947	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

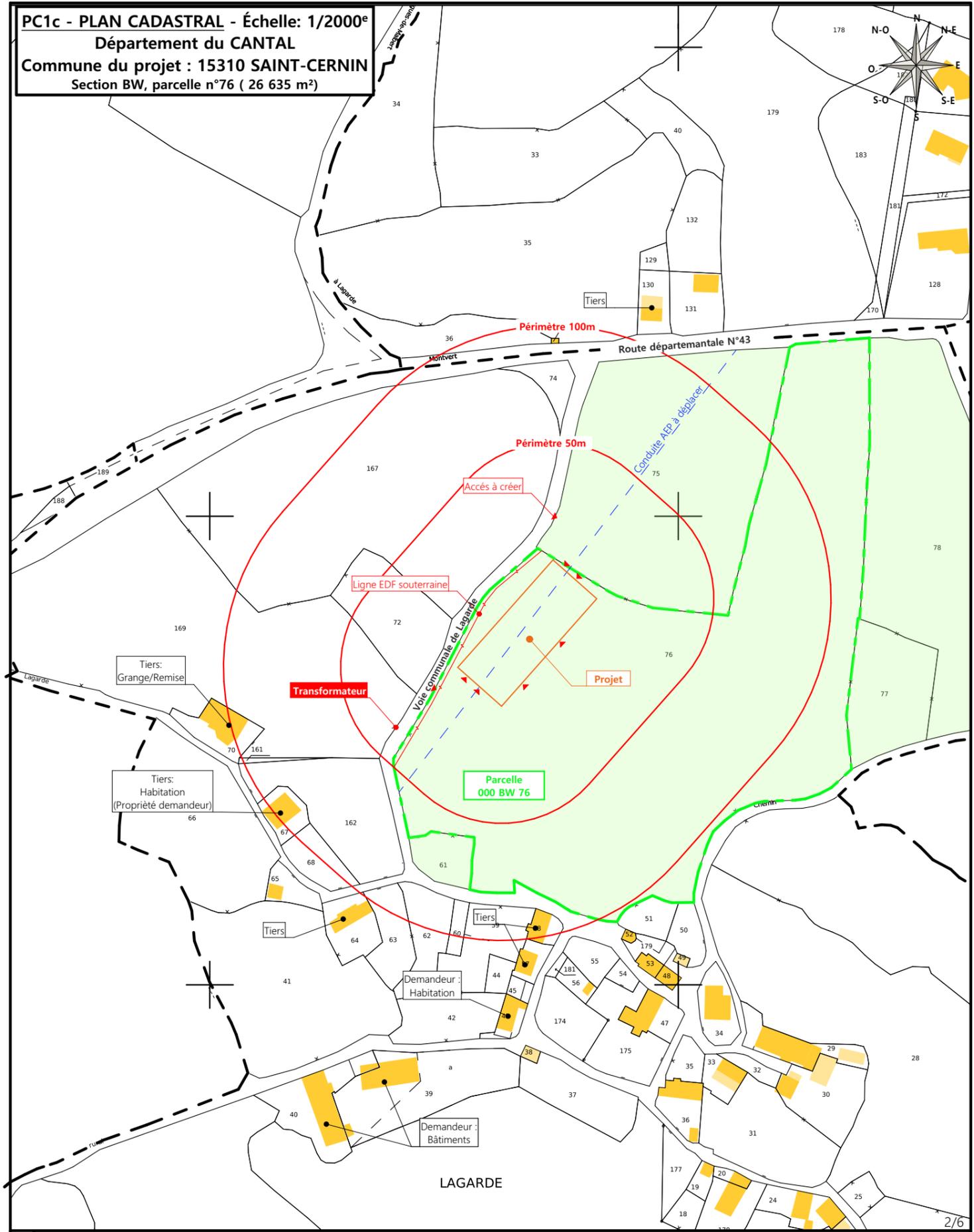
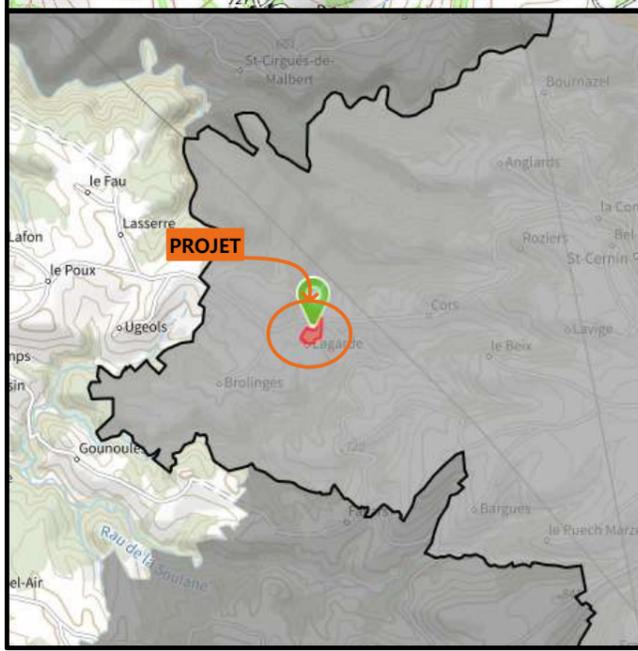
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

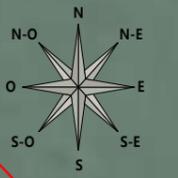
-	-	-	
-	30/11/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
RNU - Règlement National d'Urbanisme



N° Client : 1947	Projet : Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: MAISONNEUVE Nicolas	Adresse du projet: Lagarde 15310 SAINT-CERNIN		
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: Variée
			Aurillac, le 30/11/2023	



Commune du projet : 15310 SAINT-CERNIN
Section BW, parcelle n°76 (26 635 m²)

Altitude : 710 m

Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants
Evacuation des EP vers le milieu naturel

▶ Accès existant ▶ Accès à créer

±0,00 Niveau terrain naturel
±0,00 Niveau terrain aménagé

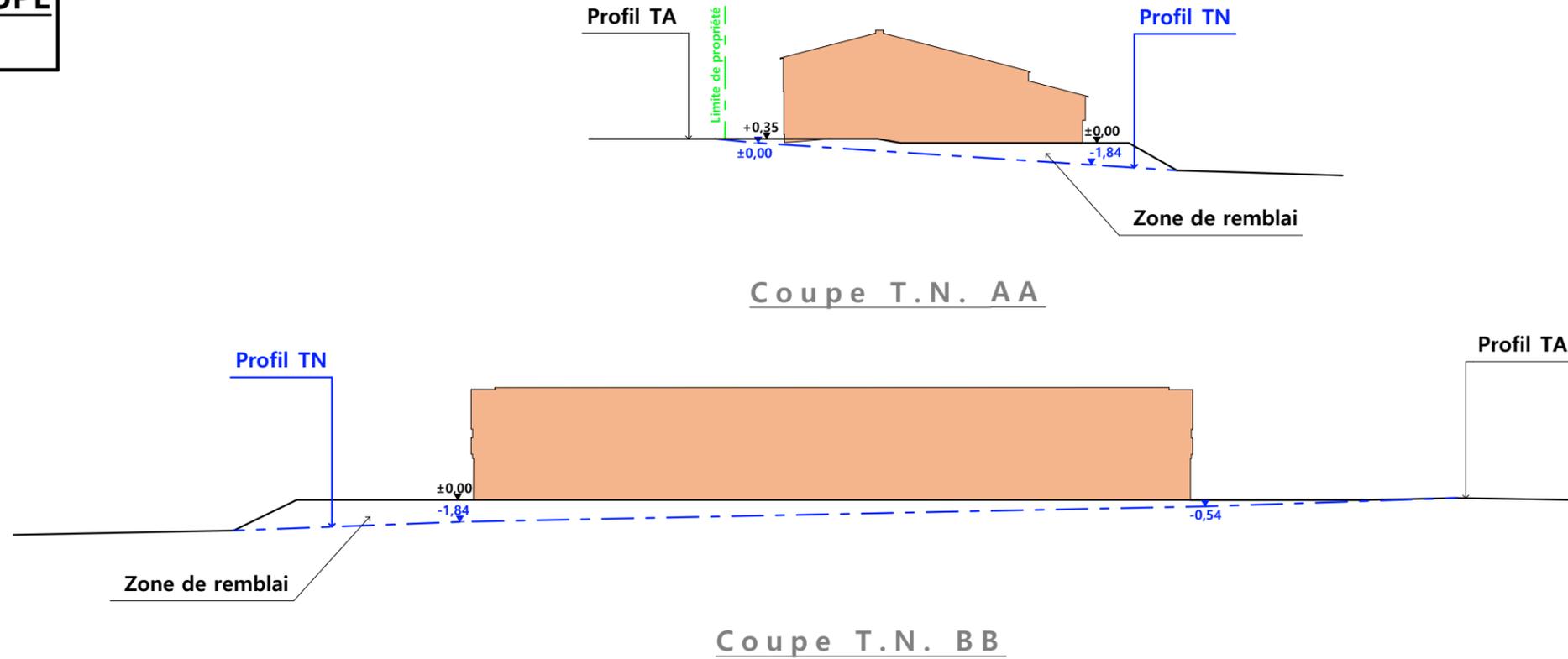
Surface d'emprise au sol créée : 1578 m²

Surface de plancher créée : 1485 m²

N° Client: 1947	Projet : Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.		Dessiné par: Marion ARMANDET	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: MAISONNEUVE Nicolas	Adresse du projet: Lagarde 15310 SAINT-CERNIN		
PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE			PC1a,b,c-5	Éch: 1:500
			Aurillac, le 30/11/2023	Architecte : Philippe HERNANDEZ

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1:500^e

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté



PC4 - Notice descriptive

1 Aspect : projet et localisation

Le projet mené par M. MAISONNEUVE consiste à construire :

- Un bâtiment bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour VA + stockage fourrage d'une surface d'emprise au sol d'environ 1578 m².

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Lagarde" sur la commune de SAINT-CERNIN (15310).

La construction envisagée sera implantée sur les parcelles N° 76 de la section BW.

Le projet se trouve à l'écart du corps de ferme historique en raison des difficultés d'implantation liées à la présence d'habitations de tiers tout autour du siège de l'exploitation, rendant impossible l'évolution de celui-ci.

Le projet entre dans le cadre d'une volonté de modernisation d'exploitation avec amélioration des conditions de logement des animaux et des conditions de travail de l'éleveur.

Ainsi, une grange-étable entravée traditionnelle et non conforme encore en service pourra être déclassée (obsolescence avancée)

Le choix de cette implantation est motivé par le fait qu'il s'agit d'une parcelle propriété de l'éleveur en place facilement accessible depuis les voies de circulation et tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation du RSD.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet.

2 Aspect : environnement

Les vaches allaitantes seront conduites en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés pour le logement des VA, des veaux et box de vêlage sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

3 Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en déblai/remblai équilibré pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation.

La structure du projet sera en bois, tout comme les bardages et les portes.

Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les façades.

Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut sombre.

La couverture se fera en tôle de fibre ciment teinte graphite avec intégration de modules photovoltaïques.

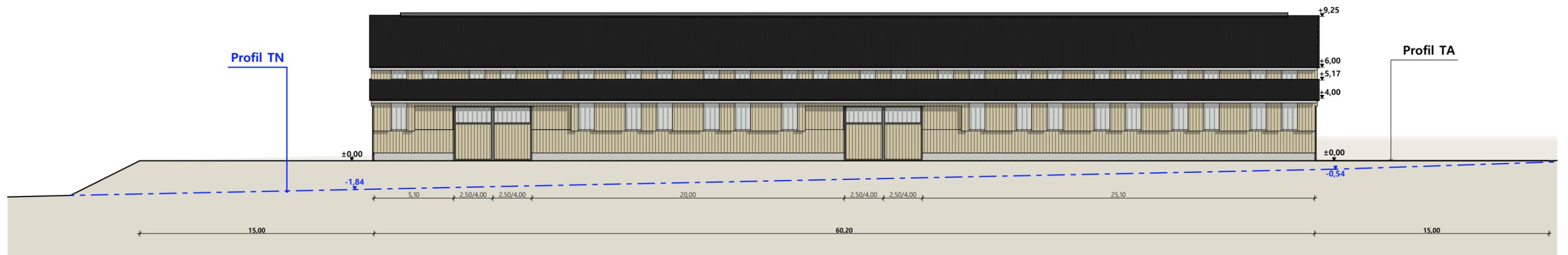
L'accès au bâtiment se fera de la voie communale goudronnée par création d'un accès et d'une piste périphérique stabilisés et empierrés.

Les cours et abords seront empierrés.

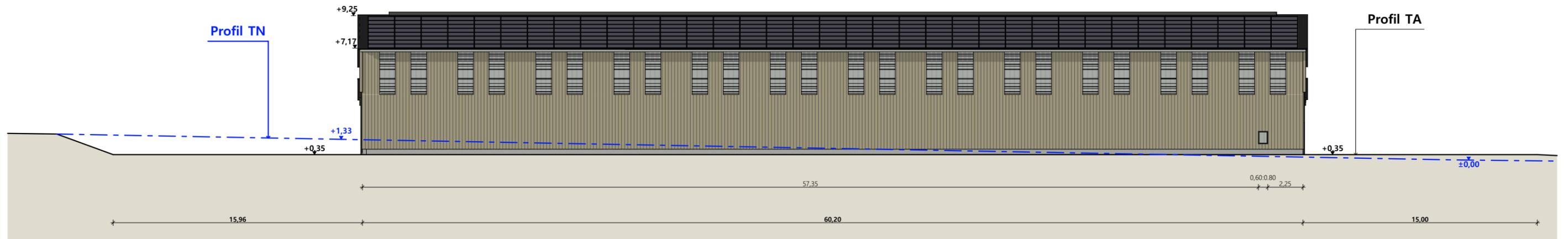
Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants les plus proches avec création de compteurs.

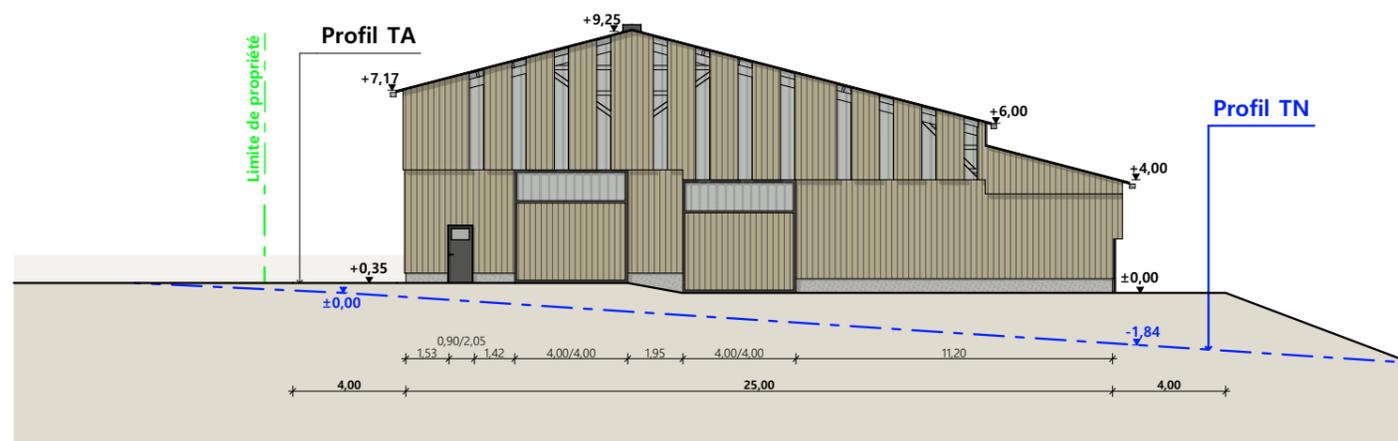
N° Client: 1947	Projet : Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: MAISONNEUVE Nicolas	Adresse du projet: Lagarde 15310 SAINT-CERNIN		
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC1a,b,c	Éch: 1:500	
		Aurillac, le 30/11/2023		



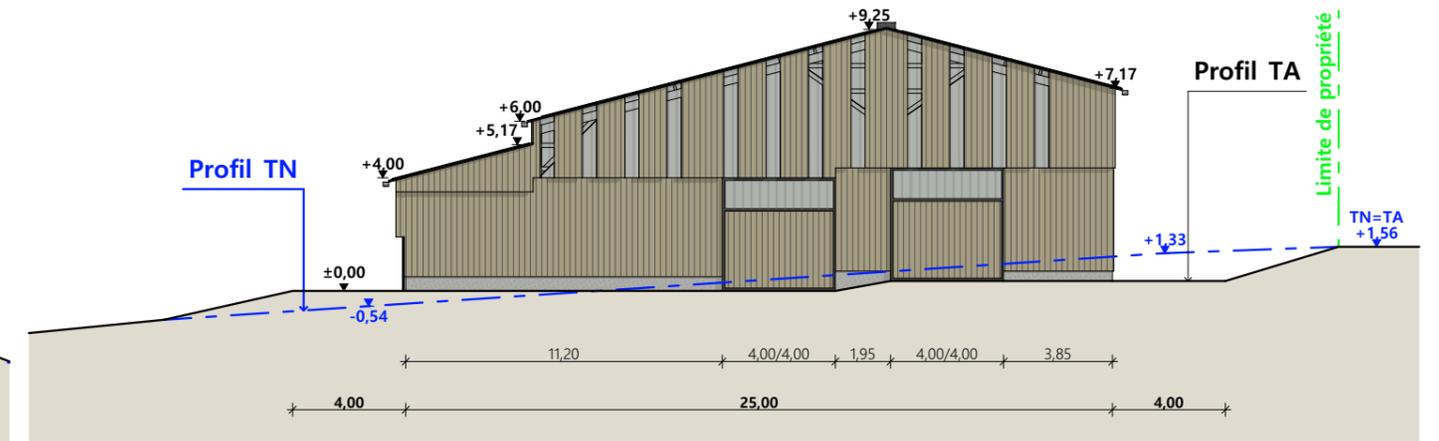
Façade Sud Est



Façade Nord Ouest



Façade Sud Ouest



Façade Nord Est

Matériaux du projet :

- Maçonnerie : - Mur béton brut 50 cm visible
- Bardage : - Bois bouveté en partie basse (sur l'ensemble des façades et pignons) + bois ajouré avec 2 translucides de 1 m par travée (Façade NO), bardage bois décalé de 0.30m avec 2 translucides de 1 m par travée (Façade NE), bardage bois décalé avec intégrations de translucides de 0.50m sur les deux pignons.
- Menuiseries : - Bois vertical
- Charpente : - Bois traditionnelle
- Couverture : - Fibrociment avec panneaux photovoltaïques sur la totalité + faîtière ventilée

N° Client: 1947	Projet : Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumièrre couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.		Dessiné par:	<p>SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ</p>	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				Marion ARMANDET
	Maître d'ouvrage: MAISONNEUVE Nicolas		Adresse du projet: Lagarde 15310 SAINT-CERNIN		
	PLANS DE FACADES		PC1a,b,c		Éch: 1:250
		Aurillac, le 30/11/2023			

PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

PC8 - Vue 3



N° Client: 1947

Projet : Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: MAISONNEUVE Nicolas

Adresse du projet: Lagarde 15310 SAINT-CERNIN

Dessiné par:

Marion ARMANDET



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Architecte : Philippe HERNANDEZ

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC1a,b,c

Éch: sans

Aurillac, le 30/11/2023

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **MAISONNEUVE Nicolas**
Lagarde
15310 St-CERNIN

Localisation
du projet : **Lagarde**
15310 SAINT-CERNIN

Description du projet de construction

1- Construction d'une stabulation avec aires et pacs paillées pour vaches allaitantes ainsi que d'une partie stockage fourrage et un local technique.

2 - Implantation d'une centrale photovoltaïque sur l'ensemble du bâtiment.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200° et 1/500°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100°		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 30/11/2023

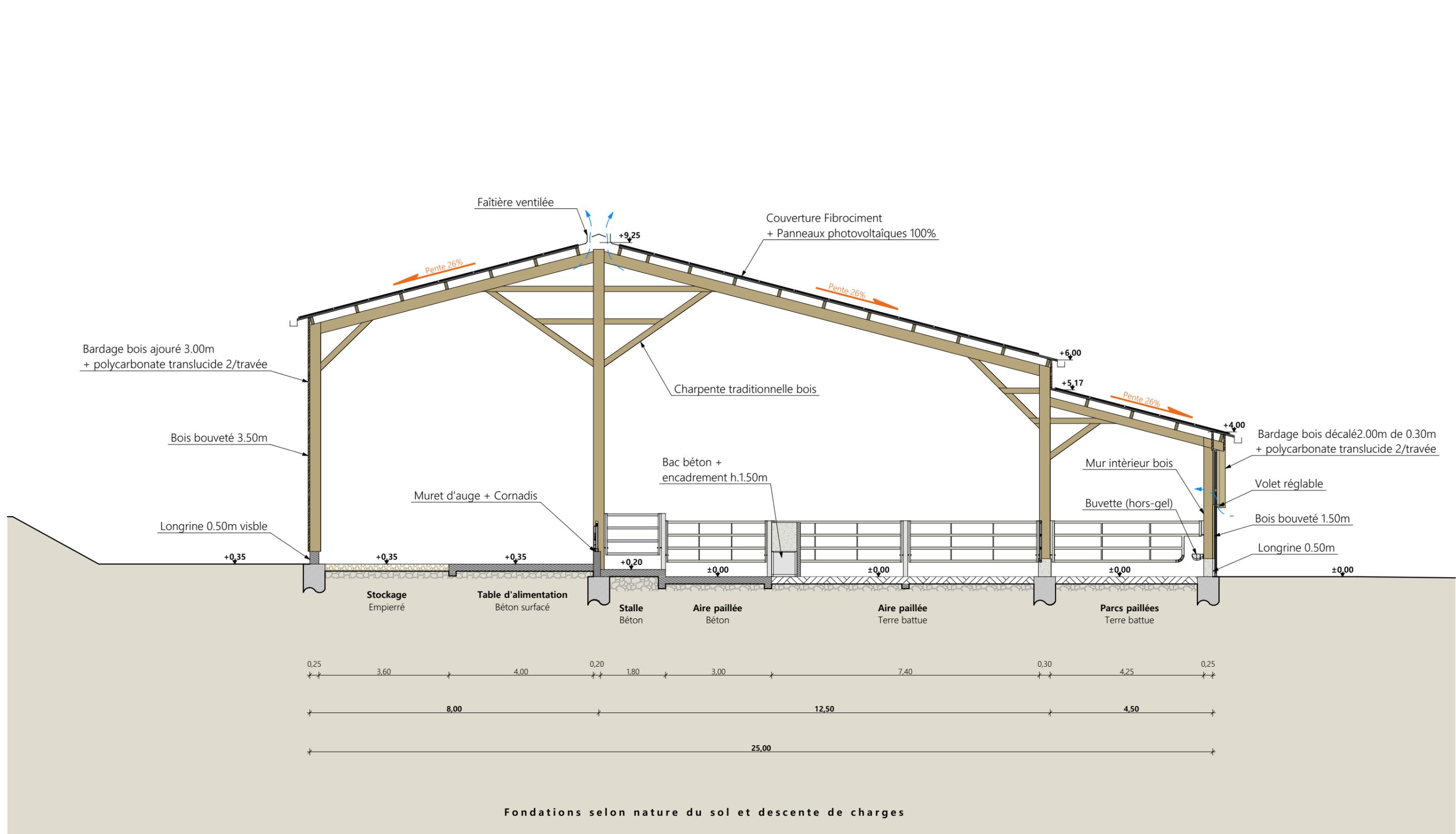
Dessiné par:
Marion ARMANDET

N° Client: 1947 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

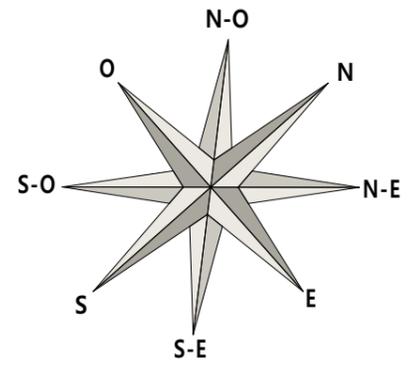
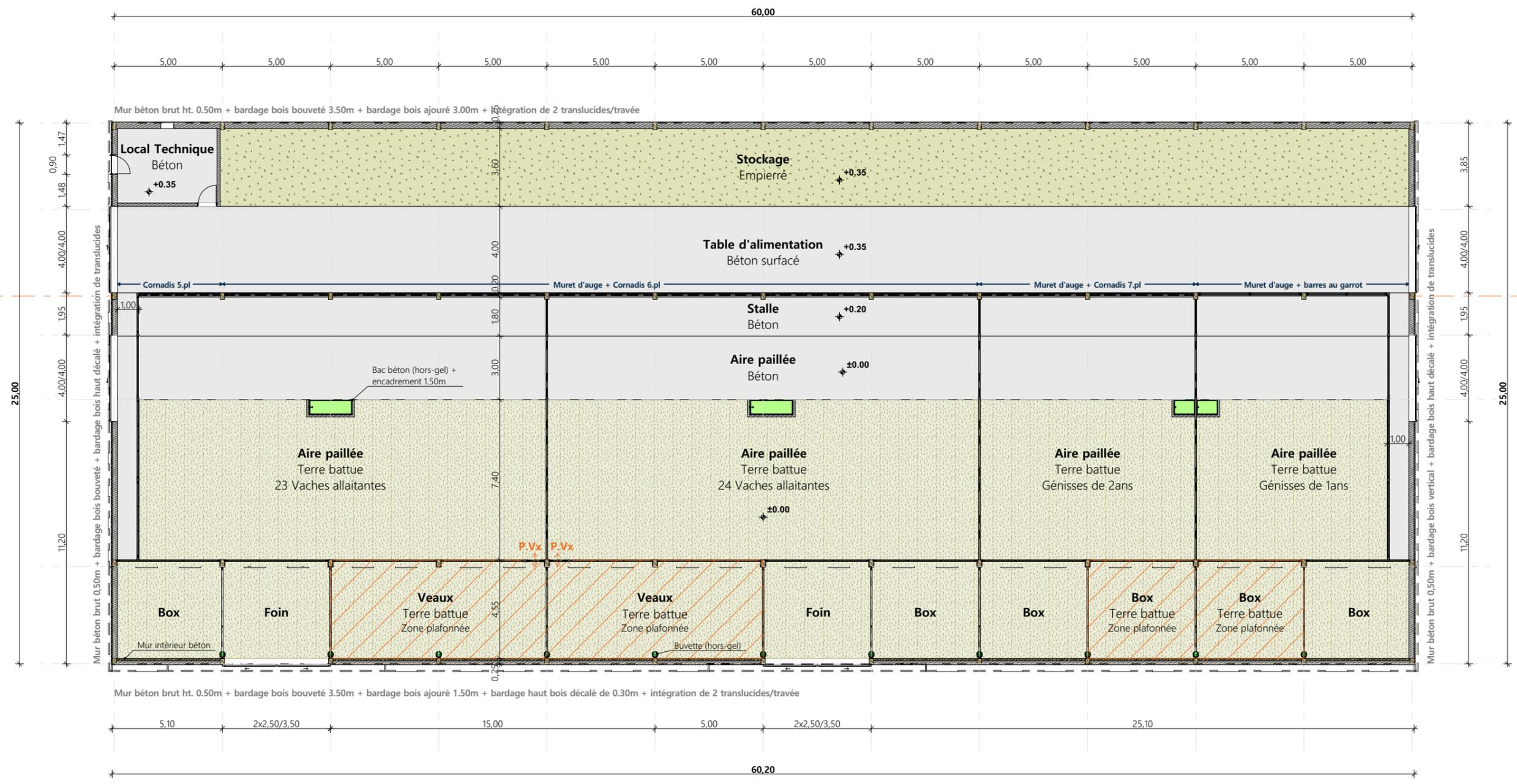
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	30/11/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Coupe AA

Projet: Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.			
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:
Maître d'ouvrage: MAISONNEUVE Nicolas - Lagarde 15310 St-CERNIN			Marion ARMANDET
COUPE DE PRINCIPE		Éch: 1:100 ^e	Conseiller Bâtiment:
DET2	Aurillac, le 30/11/2023.	Vincent CHARBONNEL	CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL



Projet: Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: MAISONNEUVE Nicolas - Lagarde 15310 St-CERNIN

VUE AU SOL

Éch: 1:200^e
Aurillac, le 30/11/2023.

Dessiné par: Marion ARMANDET
Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL

CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL



<p><small>Projet:</small> Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.</p>			
<p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p>			<p><small>Dessiné par:</small> Marion ARMANDET</p>
<p><small>Maître d'ouvrage:</small> MAISONNEUVE Nicolas - Lagarde 15310 St-CERNIN</p>			<p><small>Conseiller Bâtiment:</small> Vincent CHARBONNEL</p>
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>DET3 Éch: sans</p>	<p>Aurillac, le 30/11/2023.</p>

